



5 NOVEMBRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE

RESOLUTION ANNUELLE

Les syndicats Force Ouvrière de l'Union Départementale de la Marne réunis en Assemblée Générale ce mardi 5 novembre réaffirment solennellement les principes fondateurs de notre syndicalisme libre et indépendant de tout pouvoir tel qu'inscrit dans la charte d'Amiens de 1906.

A ce titre, ils rejettent toute modalité d'intégration des organisations syndicales que ce soit au sein de l'entreprise, au niveau des branches ou au niveau interprofessionnel.

C'est en ce sens qu'ils ont condamné et combattent encore la funeste loi dite de « représentativité » de 2008

C'est en ce sens qu'ils condamnent et combattent, la loi Travail Hollande/Macron/El Khomri et les ordonnances Macron/Pénicaud

C'est en ce sens qu'ils condamnent et refusent les grands débats et toutes méthodes participatives, par nature servile

C'est en ce sens qu'ils condamnent et dénoncent la volonté présidentielle de « *réparer le lien entre l'église et l'état* » (E. Macron Conférence des évêques de France Collège des Bernardins - 2018)

C'est en ce sens qu'ils condamnent et dénoncent l'annonce faite par le chef de l'état, le patron de l'entreprise France*, lors de sa conférence de presse du 25 avril 2019.

Nous citons : « *les partenaires sociaux, les associations, les élus travailleront ensemble avec le gouvernement sous l'autorité du 1^{er} ministre, et proposeront des solutions concrètes* » sur les questions d'emploi et de transition écologique.

Ainsi, Les syndicats Force Ouvrière de l'Union Départementale de la Marne réunis en Assemblée Générale le mardi 5 novembre 2019 considèrent qu'aucune organisation syndicale digne de ce nom ne saurait accepter de se mettre « sous l'autorité » d'un gouvernement, ni même d'une quelconque autorité religieuse, patronale ou financière, voire environnementale, de quelque manière que ce soit et sur quelque sujet que ce soit.

A ce titre ils tiennent à saluer la prise de position de la confédération qui a su rappeler que nous ne sommes ni des corps intermédiaires ni des supplétifs de l'état.

De fait il s'agirait d'un acte contraire à l'indépendance et au rôle des organisations syndicales s'inscrivant dans la lignée des visions autoritaires et corporatistes de la Charte du Travail, là aussi de bien sombre mémoire.

Fort de cette indépendance inscrite dans notre ADN de militant de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, les Syndicats Force Ouvrière de l'Union Départementale de la Marne dénoncent avec force et responsabilité l'ensemble des contre-réformes porteuses d'une régression sociale d'ampleur, régression mise en œuvre depuis des années par les gouvernements successifs.

Entre autres, l'Assemblée Générale des syndicats de l'Union Départementale FO 51 dénonce la loi de Transformation de la Fonction Publique qui vise à liquider le statut de la fonction publique et qui, à l'instar des lois travail et ordonnances MACRON/PENICAUD/HOLLANDE, veut liquider les CHSCT

La liste de ces contre-réformes est telle qu'elle ne peut malheureusement être exhaustive. Mais les Syndicats Force Ouvrière de l'Union Départementale de la Marne affirment que toutes ont pour objectif de transformer notre modèle social, notre république sociale assise sur la démocratie représentative et par conséquent notre syndicalisme assis sur la Charte d'Amiens tel que nos aînés en 1906 ont souhaité le faire vivre.

Nous le refusons et le dénonçons. Nous le combattons.

Nous dénonçons notamment la volonté inscrite dans le PLFSS* 2020 de fusionner les aides sociales.

En effet quand l'assurance chômage elle-même est transformée de fait en aide sociale c'est un véritable service du travail obligatoire qui se dessine.

Ainsi mis « bout à bout », la destruction pleine et entière de l'assurance chômage, de la protection sociale, du droit à l'éducation et aux études, du droit à la formation professionnelle continue, du droit au logement, du droit à la santé et à une retraite décente, ne peuvent qu'aboutir à l'asservissement des travailleurs.

Mais les syndicats Force Ouvrière de l'Union Départementale de la Marne constatent aussi que partout dans le monde les peuples, et particulièrement les jeunes, se révoltent. Les luttes se répondent que ce soit avec des parapluies, des masques, des gilets, des drapeaux.

Le 21 septembre ce sont 15000 camarades de la CGT-FO qui se sont rassemblés à Paris, entraînant un changement de mot d'ordre pour la mobilisation initiée à l'origine sur le climat par la CGT le 24 septembre.

Le 28 septembre le CCN de la CGT-FO unanime a appelé à rejoindre l'appel unitaire des syndicats de la RATP (après leur grève massive du vendredi 13 septembre) pour une grève A PARTIR du 5 DECEMBRE 2019.

Depuis, et sans oublier les mouvements en cours depuis des mois à l'hôpital et chez les

pompiers, depuis des années dans les EPHAD et par nos camarades retraités dans le cadre de leur groupe des 9*, les appels interpro et sectoriels se multiplient.

Tous les secteurs du transport, les raffineries, la sécurité sociale, le service public de l'emploi, sont désormais touchés. D'autres secteurs, tel l'enseignement et nombre d'entreprises privées organisent actuellement leurs AG.

Les organisations syndicales responsables de la Marne se rencontrent le 8 novembre prochain.

Le pouvoir tremble et allume des contre feux plus provocateurs les uns que les autres (comme de supprimer la retraite aux seuls entrants sur le marché de l'emploi, nos enfants !!)

La planète financière tremble.

C'est pourquoi les syndicats Force Ouvrière de l'Union Départementale de la Marne réunis en Assemblée Générale le mardi 5 novembre 2019 appellent clairement à la grève, à l'action, aux manifestations, aux piquets de grève, aux AG d'entreprise et services dès le 5 décembre 2019 de la façon la plus unitaire possible sur un mot d'ordre clair :

NON A LA RETRAITE PAR POINTS
RETRAIT DU PROJET MACRON/DELEVOYE
RESISTER – REVENDIQUER – RECONQUERIR

*(France service – France compétences -France recouvrement...cf. le livre programme du chef de l'état : « l'état en mode start up »)

*Groupe des 9 : CGT - FO - CFTC - CFE CGC - FSU - Solidaires - Retraités fonction publique - LSR - Ensemble et solidaire

*PLFSS : Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale